

## EAUX USÉES

### ANNEMASSE AGGLO, L'ÉTAT DE GENÈVE ET SIG S'ASSOCIENT POUR TRAITER LES MICROPOLLUANTS

Annemasse Agglo, l'État de Genève et SIG viennent de s'engager à réduire de 80 % les micropolluants en sortie de station de traitement des eaux usées de la région à l'horizon 2023. Le raccordement de la STEP française d'Ocybèle à son homologue suisse de Villette, équipée d'un process de traitement par adsorption sur charbon actif en micro-grain, permettra un traitement commun des micropolluants. Les STEP d'Ocybèle et de Villette traitent à elles deux les eaux usées de 135.000 habitants, avant de les rejeter, une fois filtrées, dans l'Arve.



©DR

*Le raccordement de la STEP annemassienne d'Ocybèle au nouvel équipement de la STEP genevoise de Villette constitue une première en matière de traitement des micropolluants à l'échelle transfrontalière.*

Les eaux usées constituent un important vecteur de rejets de micropolluants. Sur la base de ce constat, la Suisse a modifié la loi fédérale sur la protection des eaux de 2016. Ainsi, les plus grandes STEP Suisses et celles se déversant dans des milieux sensibles devront être équipées, afin de réduire d'au moins 80 % la concentration de micropolluants, avant rejet dans les cours d'eau. Le raccordement de la STEP annemassienne d'Ocybèle au nouvel équipement de la STEP genevoise de Villette constitue une première en matière de traitement des micropolluants à l'échelle transfrontalière. Pour la collectivité annemassienne, ce

traitement constitue une occasion d'aller plus loin dans sa démarche éco-responsable en rejoignant les exigences suisses, là où la France privilégie la réduction de micropolluants à la source, et non en station d'épuration. Pour atteindre cet objectif, d'importants travaux sont prévus. Un poste de relevage et un collecteur de transfert des eaux usées de la station française d'Ocybèle à la station suisse de Villette sera construit. L'extension et la modernisation de la STEP de Villette, propriété des Services industriels de Genève (SIG) sera réalisée par étapes, entre 2020 et 2023. « Notre entreprise s'engage à traiter les eaux usées de la région selon les

*normes environnementales les plus exigeantes, souligne Christian Brunier, Directeur Général de SIG. Car une des missions de SIG, c'est d'accompagner le développement industriel du Grand Genève, tout en préservant ses ressources naturelles ».*

Le montant global des investissements pour le traitement des micropolluants est estimé à 13 M€. Ces investissements sont financés à hauteur de 75 % par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la protection des eaux. Le restant de l'ouvrage de traitement est financé par Annemasse Agglo et SIG. ●